

Compte-rendu du BUREAU du Lundi 15 mai 2023

Etaient présents :

Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,
Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse,
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,
Michel TERRISSE, Maire d'Althen-des-Paluds,
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans.
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier.

Etaient excusés :

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,
Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,
Christian GROS, Maire de Monteux,
Christine LANTHELME, Maire d'Uchaux,
Christian PEYRON, Maire de Mondragon
Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,

Pierre GONZALVEZ, Président de l'AMV, ouvre la séance, l'ordre du jour de la réunion étant :

① 10H00 Rv avec Mme Martine Décher – Equipière Nationale en région – AFM Téléthon Méditerranée

En amont du Téléthon 2023, il est envisagé de proposer à l'ensemble des élus un concours de scrabble.

La date arrêtée pour cette manifestation est le **samedi 18 novembre à Cavillon**. Mme DECHER transmettra l'invitation à l'AMV afin de la diffuser à l'ensemble des communes.

② 10H30 Rv avec les représentants de la SAFER : M. Fabrice TRIEP-CAPDEVILLE, Directeur départemental et Julien LATOUR, Président du Comité Technique Départemental

A la demande des membres du Bureau, un rendez-vous a été organisé avec les représentants de la SAFER.

Selon la SAFER, la préservation du foncier agricole et le maintien d'une agriculture dynamique sont des enjeux majeurs pour l'économie et l'attrait de notre département. La SAFER souhaite poursuivre et amplifier leur collaboration avec les communes et les intercommunalités et reste à la disposition des différentes communes pour échanger sur les questions relatives au foncier en zone agricole et naturelle.

La question abordée principalement est la promotion du conventionnement avec les communes ou de préférence avec les intercommunalités.

Les élus présents soulignent la problématique suivante : la commune prend connaissance de l'information d'une vente de la SAFER trop tardivement, car cette information ne leur parvient pas. Les maires souhaiteraient que cette information soit adressée aux référents administratifs et aux référents élus des communes par un mail.

La commune aurait donc l'information avant la publicité.

La procédure de la SAFER est la suivante :

- 1/ Notification de vente
- 2/ Publicités légales
- 3/ Qui est retenu et pourquoi.

Les terrains détenus par la SAFER doivent être vendus dans les 5 ans.

Fabrice TRIEP CAPDEVILLE, Directeur Départemental de la SAFER, et Julien LATOUR, Président du Comité Technique Départemental, ont rappelé qu'ils se tiennent à la disposition des maires et peuvent se déplacer en mairie pour leur apporter des explications et des conseils.

③ 11 juin 2023 à partir de 9h00 Concours de pétanque des élus à Monteux

Nous arrivons au nombre maximum de 80 triplettes.

Pour le déjeuner nous avons reçu 2 devis :

- Brunet Traiteur : buffet déjeunatoire : 23 € TTC par personne, y compris avec soft et café, soit **5 520€**
- + coût du personnel si on souhaite un service : environ 10€/personne soit 2 400€ (pour 240 personnes) soit un total de **7 907€**
- + Devis mobilier pour 240 personnes : **794,40 €**
- Casa Mika Traiteur : 23,50 €/personne sans les softs et le café et sans personnel : **5 640€**.

Pour ce qui concerne la buvette :

- L'entente bouliste de Monteux prendra en charge l'accueil café et l'AMV apportera les viennoiseries.
- Pour les consommations de la journée, chaque participant règlera sa consommation.

Les membres du Bureau ont validé à l'unanimité les points ci-après :

- **Choix du devis de BRUNET Traiteur avec le devis pour le mobilier**
- **L'AMV fournira les viennoiseries et le vin.**
- **Une participation de 10€ sera demandée par pour chaque participant.**

④ Proposition de visite lors du Congrès des Maires à Paris

Musée Carnavalet, situé 23 rue de Sévigné dans le 3^{ème} arrondissement : Visite guidée 1H30 : Nous restons toujours en attente du retour du musée.

Dîner dans une brasserie à proximité : BOFINGER à 600 m du musée, 5-7 Rue de la Bastille, 75004 Paris : Devis proposé à 60€ par personne.

Le principe d'offrir cette soirée aux maires et de demander une participation aux élus et aux accompagnants de 60€ a été validé à l'unanimité.

⑤ Contentieux Provence – Office de tourisme Luberon Monts de Vaucluse (OT)

Bénédicte MARTIN nous a adressé ainsi qu'aux présidentes du Conseil départemental et de la Chambre d'agriculture, un mail concernant le jugement rendu par le Tribunal de Nanterre en faveur de l'INAO et du syndicat des vins Côtes de Provence qui **interdit « tout acte d'usage du signe « Provence » notamment dans le nom de domaine « LUBERONCOEURDEPROVENCE.COM » ou la signature commerciale « Cœur de Provence » pour désigner des vins, des exploitations viticoles, des événements de dégustations de vins, le commerce des vins ou leur promotion, si ceux-ci ne bénéficient pas des AOP. »**

Les membres du Bureau ont acté le fait que l'AMV se porte partie volontaire. **Les frais d'intervention seront proratisés entre les différentes parties volontaires.**

L' élu référent sur ce dossier sera Gilles VEVE, maire de Saint-Didier.

⑥ Renouvellement des désignations au sein de la Commission de médiation DALO

Madame la préfète nous sollicite pour procéder au renouvellement des désignations au sein de cette commission. Nous avons interrogé Mme GARFAGNINI, adjointe au maire d'Althen des Paluds, qui ne souhaite pas, pour des raisons personnelles, être maintenue dans cette fonction.

Les membres du Bureau n'ont pas fait acte de candidature, aussi, il est convenu de saisir les membres du Conseil d'Administration pour leur proposer d'être désigné en tant que titulaire ou en tant que suppléant.

⑦ **Nouvel arrêté de composition de la CDCI**

Les élus, ci-après, pour donner suite à leur démission, ont été remplacés, par les premiers candidats figurant sur la liste présentée par l'AMV :

Corinne TESTUD-ROBERT, maire de Visan, par Sandrine RAYMOND, maire de St Pierre de Vassols ;

Jean-François LOVISOLO, maire de La Tour d'Aigues, par Louis DRIEY, maire de Piolenc ;

Jacques BOMPARD, maire d'Orange, par Henri LAFON, 1^{er} Adjoint au maire de Pertuis,

Jean-Noël ARRIGONI, 1^{er} VP de la CCEPPG, par Jean AILLAUD, VP de la CCPAL.

⑧ **Mairie 2000 – Organisation d'une journée : Les ateliers de Mi-Mandat (Cf. Annexe 6)**

- Maire 2000 propose d'organiser au mois de février 2024 « Les Ateliers de Mi-Mandat », qui consiste à accueillir les élus sur une journée ponctuée de sessions pédagogiques plus techniques qu'en début de mandat mais toujours liées à l'exercice, dont une qui est incontournable puisqu'elle sensibilise les élus à l'utilité d'un bilan de mi-mandat. Vous trouverez une présentation de cette opération en pièce jointe.

Si le lieu permet de scinder la salle, il pourrait être programmé 7-8 ateliers en permettant aux élus de sélectionner au maximum 2 ateliers le matin et 2 l'après-midi.

Une liste d'ateliers est proposée par MAIRIE 2000, nous mettrons ce point à l'ordre du jour d'un prochain CA afin de sélectionner 7 ateliers.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de Mairie 2000 réunis le 28 mars dernier ont validé également le principe :

- De reconduire le principe de tables rondes itinérantes initié avec la thématique de la rénovation énergétique des bâtiments publics, qui séduit les élus par le nombre et la diversité des interventions portées par nos partenaires associés à des acteurs locaux. **Cette session a été organisée le 26 avril dernier à Sorgues.** Le dispositif est élargi à de nouvelles thématiques : Enjeux du ZAN - Gestion de l'eau - Maire employeur - Prévention des risques et gestion de crise (**programmée en Vaucluse le 10 octobre prochain**).
- D'organiser des visites pédagogiques d'élus dans diverses installations telles que des centres de tri (avec CITEO), des postes de gestion du réseau électrique (avec RTE), ou des unités de production de gaz naturel (avec GRT Gaz).

Les membres du Bureau ont validé, à l'unanimité, ces propositions.

⑨ **Proposition de convention avec AP MEDIA pour le salon de l'AMV le 16 novembre 2023**

Le projet de convention, transmis par AP MEDIA, a été validé à l'unanimité par les membres du Bureau. Il est maintenu, comme pour l'édition 2022, un reversement de 7 000 € à l'AMV.

➤ **Questions diverses :**

IFI Formation

Ces propositions de formation n'ont pas été retenues.

Michel TERRISSE, maire d'Althen-des-Paluds souhaite aborder les points suivants :

- Relations avec le SDIS : Souhaiterait avoir plus de retours de la part du SDIS.

- Compte-rendu du CA de l'ADIL ; Le budget de l'ADIL a été proposé en déséquilibre. Michel Terrisse a donc proposé de rajouter dans les résolutions une alerte du Conseil d'Administration à l'association sur la situation financière de l'ADIL.
- Compte-rendu du CA du CAUE : la masse salariale du CAUE s'est alourdie en raison d'absences pour maladie qui ont entraîné des remplacements et donc des coûts supplémentaires. Le budget prévisionnel est de ce fait présenté avec une perte de 64 000€. Le CA est conscient des difficultés.

➤ Calendrier prévisionnel :

- **18 septembres à 16h30 : Réunion avec Madame la préfète et les membres du Bureau à 16h30 puis à 18H00 en visio avec l'ensemble des maires ;**
- **11 juin 2023 à partir de 9h00 : Concours de pétanque des élus au boulodrome de Monteux ;**
- **10 octobre 2023 après-midi : Organisation d'une ½ journée d'information sur la prévention des risques et la gestion de crises, avec un exercice de simulation de crise. Cette réunion est proposée par Mairie 2000, Nathalie DOTRES, avec comme intervenant l'Institut des risques majeurs (IRMA) ; Elle sera organisée à Nîmes le 11 octobre, et pour mutualiser les déplacements des intervenants, Mairie 2000 nous propose de l'organiser dans le Vaucluse.
Leur mettre à disposition une salle.**
- **13 novembre 2023 - 5ème Convention annuelle des Maires de la Région Provence Alpes Côte d'Azur à Marseille. Comme chaque année l'AMV mettra un bus à disposition des élus qui le souhaitent.**
- **16 novembre 2023 Date de l'Assemblée générale de l'AMV + salon (Attention la date a été reportée du 10 au 16 novembre) ;**
- **18 novembre 2023 à Cavaillon – TELETHON Organisation d'un concours de scrabble des élus élus communaux et intercommunaux ;**
- **Du 21 au 23 Novembre 2023 : 105ème CONGRES DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE A PARIS**

➤ PLANNING DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

- ❖ **10 juillet 2023 à APT à 10h00 à la CCPAL : ce Conseil d'Administration sera programmé à 10h00 compte-tenu de la signature de la convention de partenariat avec GRDF à 11H30 :**

10H00 CA

11H30 Signature de la convention de partenariat avec GRDF

12H15 Déjeuner au restaurant « La petite histoire » à Gargas

14H00 Visite de la méthanisation d'Aptunion

15H00 Visite de la Station GNV à la CCPAL.

- ❖ **16 octobre 2023 à 10H30, arrêt des comptes.**

➤ PLANNING DES REUNIONS DE BUREAU

- ❖ **11 septembre 2023 à 10H30 à l'AMV**
- ❖ **4 décembre 2023 à 10H30 à l'AMV**

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Pierre GONZALVEZ
Président de l'AMV84